

MYTHES À PROPOS DES SYNDICATS

DÉMYSTIFIER LES ATTAQUES CONTRE LES SYNDICATS ET LES DROITS DU TRAVAIL

MYTHE 1

SI VOUS ÊTES IMPLIQUÉ AU SEIN D'UN SYNDICAT, ON S'ATTEND À CE QUE VOUS VOTIEZ NPD

OSSTF/FEESO n'impose pas à ses membres leur façon de voter pas plus qu'il n'a de partenariat politique exclusif avec un parti quelconque. Grâce à nos efforts de lobbying, nous essayons d'informer tous les politiciens des enjeux auxquels sont confrontés nos membres. Nous préconisons l'importance de l'éducation publique et défendons des idées et des pratiques qui profitent aux travailleuses et travailleurs en éducation et aux élèves. Tous les membres sont libres de voter selon leur choix.

MYTHE 2

LES SYNDICATS PROTÈGENT LES TRAVAILLEURS INCOMPÉTENTS

OSSTF/FEESO ne tolère pas l'incompétence ou le manque de professionnalisme. Notre Fédération protège, cependant, avec vigueur le droit d'un membre à une évaluation de rendement et à des procédures justes. Nous admettons que les membres accusés de rendement insatisfaisant peuvent être injustement ciblés ou qu'il peut y avoir des conditions ou des problèmes sous-jacents dont on doit tenir compte. OSSTF/FEESO protège le droit de chaque membre à un processus juste.

MYTHE 3

LES MEMBRES ACTIFS DU SYNDICAT SE RETROUVENT SUR LA LISTE NOIRE DES EMPLOYEURS

Votre droit d'appartenir et de participer à un syndicat est protégé par des lois provinciales et fédérales et il est garanti par la Charte canadienne des droits et libertés. Par ailleurs, plusieurs employeurs progressistes reconnaissent que les syndicats font partie intégrante du monde des affaires et consultent régulièrement les dirigeants syndicaux sur des sujets ayant trait à l'emploi. OSSTF/FEESO protège ses membres contre tout acte arbitraire des employeurs.

MYTHE 4

LA PARTICIPATION AU SEIN DU SYNDICAT PREND TROP DE TEMPS

Il est vrai que certains membres donnent généreusement de leur temps à leur syndicat. Toutefois, il y a de nombreuses activités de la Fédération qui prennent peu ou pas de temps : distribuer des bulletins d'information, assister à une rencontre en milieu de travail, discuter des enjeux et des initiatives de la Fédération avec des collègues et voter lors des élections locales. S'impliquer au sein d'OSSTF/FEESO signifie consacrer le plus (ou le moins) de temps que vous le désirez.

MYTHE 5

LES SYNDICATS EN ÉDUCATION PROFITENT AUX TRAVAILLEURS, MAIS SONT NÉFASTES À L'ÉDUCATION

Notre Fédération est un important partenaire dans le système d'éducation public en Ontario. Nous offrons du perfectionnement professionnel à la fine pointe aux travailleuses et travailleurs en éducation et nous produisons des programmes éducatifs d'actualités et pertinents sur le plan social. Nous avons procédé au premier important projet de recherche sur l'intimidation en Amérique du Nord. Nous reconnaissons cependant que les conditions de travail de nos membres sont naturellement inséparables des conditions d'apprentissage des élèves et, lorsque nous défendons la cause des uns, nous défendons la cause des deux. OSSTF/FEESO s'est engagé à protéger et à améliorer l'éducation publique.

MYTHE 6

LES SYNDICATS AJOUTENT AU STRESS D'UN LIEU DE TRAVAIL

Il ne fait aucun doute qu'œuvrer dans le domaine de l'éducation peut être stressant, mais la perception de la présence d'un syndicat en tant qu'élément perturbateur dans un lieu de travail est sans fondement et démodée. OSSTF/FEESO s'enorgueillit des relations de travail qu'il s'efforce de développer avec les employeurs. Quand le stress émane de conflits entre des membres, notre Banque de ressources en services de médiation fournit des médiateurs pour aider à rétablir la paix. Plutôt que d'être une source de stress en milieu de travail, OSSTF/FEESO s'affaire à résoudre de tels problèmes.

MYTHE 7

LES SYNDICATS SERVENT SEULEMENT À DÉCLENCHER LA GRÈVE

Les membres d'OSSTF/FEESO ont participé à de nombreuses actions provinciales importantes notamment, la manifestation de 1973 pour protéger notre droit de grève, la manifestation de 1997 contre le Projet de loi 160 de Mike Harris, et plus récemment, l'opposition à la Loi 115. Une très grande majorité des conventions collectives sont conclues sans aucun moyen de pression. Nos membres sont dévoués à leur travail de même qu'aux élèves à qui ils enseignent et qu'ils appuient, mais ils sont aussi conscients que l'important travail qu'ils effectuent doit être protégé. La décision d'avoir recours à une grève n'est jamais prise à la légère.

MYTHE 8

JE PAIE MES COTISATIONS SYNDICALES, MAIS JE N'EN RETIRE RIEN

Le taux des cotisations des membres d'OSSTF/FEESO est un des moins élevés au Canada : 1,3 %. Parmi les avantages et les services qu'offre la Fédération à ses membres, on trouve : la négociation de la convention et des salaires, le traitement des griefs et des arbitrages, l'équité salariale, des conseils en matière de retraite, de la formation en santé et sécurité, des avantages sociaux, l'invalidité de longue durée, des conseils sur le programme d'études et les leçons, des ressources pédagogiques, des conseils juridiques, du perfectionnement professionnel, du lobbying politique, de l'aide internationale, des prix et des bourses d'études, de la médiation et la promotion et la protection de l'éducation publique. OSSTF/FEESO offre à ses membres un large éventail de services pour assurer la protection et la sécurité de leurs emplois.

MYTHE 9

LE SYNDICAT, CE N'EST SEULEMENT QU'UN GROUPE DE PLAIGNARDS

Il est vrai que les membres des syndicats se plaignent... Ils se plaignent lorsqu'ils sont témoins de pratiques de travail déloyales, de membres qui sont traités injustement ou de façon arbitraire, quand on enfreint la convention adoptée d'un commun accord, quand on ignore les règlements en matière de santé et de sécurité, quand on sous-estime le travail des travailleurs en éducation et quand les principes de l'éducation publique sont menacés. Nous faisons des pressions auprès du gouvernement sur des enjeux liés à l'éducation et aux droits des travailleurs. Nous veillons non seulement à ce qu'on se conforme aux règles sur la santé et la sécurité, mais nous commentons aussie lors de l'élaboration de telles lois. OSSTF/FEESO agit au nom de ses membres.

MYTHE 10

LES SYNDICATS AVAIENT LEUR RAISON D'ÊTRE, MAIS ILS SONT DÉSORMAIS DÉPASSÉS

Le sentiment antisyndical nord-américain a atteint des sommets. Les actions récentes de ces gouvernements de manipulation du processus légal de négociation collective sont troublantes, ce qui signifie que l'utilité des syndicats est plus importante que jamais. La stratégie utilisée par les entreprises qui ne veulent pas traiter avec les syndicats est de reconnaître qu'ils étaient utiles pendant l'ère industrielle, mais qu'ils n'ont plus leur place dans l'économie moderne. Elles citent l'absence des conditions de l'ère industrielle comme les bas salaires, les avantages sociaux insuffisants, aucune sécurité d'emploi et l'appât du gain pour l'employeur. Les syndicats continuent à se battre pour les droits des travailleurs et ont élargi leur mandat. Insatisfaits d'avoir contribué à mettre en place, entre autres, la fin de semaine, la journée de huit heures, l'éducation publique, les soins de santé universels, les régimes de pension publics et le salaire minimum, les syndicats défendent aussi plusieurs causes et mouvements sociaux. Les syndicats demeurent pertinents et de grande importance dans la société d'aujourd'hui.